



## Une stratégie globale pour un développement local durable

Besançon, le 22 septembre 2025

Comme le dit l'adage, « l'union fait la force », et les aménageurs locaux de l'Est l'ont bien compris en s'alliant successivement à l'échelle comtoise en 2003 avec le GIE des SEM de Franche-Comté, puis à l'échelle Rhin-Rhône en 2010 avec le GIE Rhin-Rhône Aménagement, et enfin à l'échelle suprarégionale (de Dijon à Mulhouse) en 2014 avec le GIE NOVEA. L'objectif du GIE NOVEA est d'offrir à chacun de ses membres un accès direct à une expertise de premier ordre sur des thématiques spécialisées essentielles aux métiers des aménageurs (environnement, énergie, développement immobilier, etc.) tout en facilitant la mutualisation des actions, des connaissances et des expériences au sein du réseau des sociétés d'aménagement et de construction de l'Est.

La certification ISO14001 est une illustration concrète de cette mise en commun de moyens à grande échelle. Le GIE NOVEA encadre ainsi la démarche d'amélioration continue de la prise en compte du développement durable dans les étapes majeures de la vie des projets d'aménagement menés par ses membres (l'aménagement, la commercialisation du foncier et la gestion des sites).

L'objectif *in fine* est de conjuguer le développement et la nécessaire recherche de compétitivité des territoires, avec le maintien de leurs qualités environnementales.

Pour cela, les membres du GIE NOVEA s'engagent à dépasser le strict respect de la réglementation (une veille juridique régulière commune permet de remettre en question notre conformité et notre niveau d'exigence) et à répondre de nos obligations de conformité envers nos différentes parties intéressées, et à maîtriser au mieux les aspects environnementaux qu'elles contrôlent ou qu'elles influencent parmi les trois axes cités précédemment. La consommation raisonnée du foncier, la gestion raisonnée des eaux pluviales et des eaux usées, la qualité paysagère, la gestion de l'énergie et des consommations, le développement de la biodiversité, l'encouragement des mobilités douces et durables, la mixité fonctionnelle et sociale, la prévention de la pollution tant historique qu'en phase opérationnelle, la maîtrise des différentes sources de nuisances ou encore la qualité des chantiers d'aménagement font partie des engagements et objectifs prioritaires de ces opérations certifiées.

La logique de mutualisation, qui est à la base de la philosophie du GIE NOVEA, se traduit par un échange régulier des pratiques et des retours d'expériences au sein de son réseau, de façon à conjuguer les efforts de chacun en matière d'amélioration continue.

Les directions des sociétés membres du GIE ont confié à l'Administrateur le suivi de ce projet et sa concrétisation.

Le Directeur de la  
SEM Val de  
Bourgogne et de  
la SPL Sud  
Bourgogne  
Aménagement  
C. BOURGEOIS

La Directrice  
Générale de la  
SPLAAD  
M. JOYEUX

Le Directeur  
Général Délégué  
de SED A  
D. MESNIER

Le Directeur  
Général  
Délégué de  
TERRITOIRE 25  
B. BLETTON

Le Directeur  
Général Délégué  
de la SODEB  
S. CHENU

La Directrice  
Générale de  
CITIVIA SEM et  
CITIVIA SPL  
A. PEREZ